



EHC SenSee Future
Postfach 62
CH-3186 Düringen

info@senseefuture.ch
www.senseefuture.ch

EHC SenSee Future

Concept de protection dès le 20 décembre 2021

Version: 21 décembre 2021

Auteur: Thomas Jungo, Responsable du plan Coronavirus



Résumé des points clé et des mesures à respecter

Pour donner suite aux mesures prises par le conseil fédéral le 17 décembre 2021, les directives du médecin cantonal et conformément aux exigences de Swiss Olympic, de Swiss Ice Hockey et de l'Association Fribourgeoise de Hockey-sur-Glace, les directives suivantes sont applicables dès le 20 décembre 2021. Dans le domaine du sport, il n'y aura plus de distinction entre les groupes d'âge ou de niveau ; les mêmes règlements s'appliqueront à toutes les personnes. Chaque club est tenu de définir un concept de protection pour les entraînements et les matchs qui contient des mesures d'hygiène et de mise en œuvre de la restriction d'accès.

La responsabilité de la mise en œuvre et du respect des règlements et mesures du COVID-19 incombe au club pour les entraînements et au club recevant pour les matchs. Il n'y a plus de distinction entre les sportives professionnelles et les sportives amateurs.

Les 5 principes en vigueur depuis le début doivent toujours être respectés:

1. Pas de symptômes à l'entraînement
2. Garder les distances
3. Se laver soigneusement les mains
4. Etablir des listes de présences
5. Désignation d'une personne responsable "Covid" au sein du club

EXPLICATIONS GÉNÉRALES :

Principe 2G : *vacciné ou guéri avec un certificat valable, mais port du masque obligatoire dans toute la patinoire*

Principe 2G+ : *vacciné ou guéri avec un certificat valable, la remise du vaccin ou la guérison ne devant pas avoir eu lieu dans un délai de plus de 120 jours, sinon un résultat négatif au test Covid-19 doit être présenté*

Règlement particulier et spécifique du club

Entraînements :

Catégories U9 / U11 / U13 / U15

En premier lieu s'applique le respect des directives valables sur place (concept COVID de la patinoire régionale Sense-See).

Les spectateurs et les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la patinoire pendant les entraînements. Il est possible de suivre l'entraînement depuis le restaurant.

Dans toute la patinoire **le port du masque est obligatoire pour tout le monde**, et surtout dans les vestiaires.

Catégories U17 / U20

Dans les catégories U17 & U20, l'entraînement ne peut se faire que selon le principe 2G+. Celui-ci ne peut être contourné que si **TOUS** les joueurs s'entraînent sur la glace **AVEC un masque** (mais le 2G reste en vigueur).

Pour tous les entraîneurs/coachs/staff, le certificat valable et le **principe 2G y compris l'obligation de porter un masque sur et en dehors de la glace, s'applique toujours.**

Le certificat et la carte d'identité doivent être présentés à tout moment (les infractions et amendes éventuelles sont de la responsabilité de l'individu).

Les critères suivants sont déterminants pour une obligation de certificat :

- **Distinction générale entre les enfants et les personnes âgées de 16 ans et plus (la date limite est l'anniversaire), seules les personnes âgées de 16 ans et plus ont besoin d'un certificat**
- **La taille des groupes d'entraînement est illimitée, certificat obligatoire pour les personnes âgées de 16 ans et +**

Les vestiaires pour se changer et se doucher sont disponibles en conformité avec les directives en vigueur sur le site (masques obligatoires, distance, utilisation seulement une douche sur deux, court séjour).

Important : les portes des vestiaires restent toujours ouvertes.

En tant qu'organiseurs d'entraînements dans d'autres sites sportifs (Fribourg, Bulle, Romont, Marly), les masques sont également toujours obligatoires pour tous (chaque participant porte son propre masque).

Ceux qui ne peuvent (ou ne veulent) pas participer aux entraînements DOIVENT s'excuser IMPÉRATIVEMENT via MIH (App) et se DESINSCRIRE (notamment en raison des directives du COVID et des effets secondaires possibles tels que la quarantaine).

Matches & tournois :

Catégories U9 / U11 / U13 / U15

La saison se poursuit comme prévu selon le principe 2G, y compris l'obligation générale de porter un masque pour les joueurs, les entraîneurs/coachs/staffs & les spectateurs dans toute la patinoire (à l'exception des joueurs sur le banc & sur la glace).

Selon les directives de Swiss Ice Hockey, les matchs et tournois peuvent être organisés dans des patinoires fermées seulement AVEC le certificat COVID. Dans toutes les catégories, le certificat est obligatoire pour toute personne à partir de 16 ans.

Le certificat et la carte d'identité doivent être présentés à l'entrée (quiconque ne présente pas un certificat valide ne sera PAS admis aux matchs, joueurs ou entraîneurs).

Les critères suivants sont déterminants pour une obligation de certificat :

- **Distinction générale entre les enfants et les personnes âgées de 16 ans et plus (la date limite est l'anniversaire), seules les personnes âgées de 16 ans et plus ont besoin d'un certificat**

Le principe 2G+ s'applique aux arbitres.

Club visiteur :

Au moins 24 heures avant le début du match, le club visiteur doit envoyer une liste complète des participants au EHC SenSee-Future à l'adresse suivante info@senseefuture.ch avec tous les joueurs, les entraîneurs et les accompagnateurs avec les informations suivantes :

Nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, e-mail (changements à court terme dus à des ajustements du cadre doivent être présentés à l'entrée immédiatement à l'arrivée).

Joueurs & coaches/accompagnateurs :

Les vestiaires pour se changer et se doucher sont disponibles en conformité avec les directives en vigueur sur le site (masques obligatoires, distance, utilisation seulement une douche sur deux, court séjour).

Important : les portes des vestiaires restent toujours ouvertes.

Ceux qui ne peuvent pas participer aux matchs/tournois DOIVENT s'excuser IMPÉRATIVEMENT au MINIMUM 10 jours AVANT le match/tournoi via MIH (App) et se DESINSCRIRE.

Directives pour les spectateurs, & officiels de match lors de matchs pour les catégories U9, U11, U13 & U15 :

Toutes les personnes de 16 ans et plus sont soumises à l'exigence du certificat COVID selon le principe 2G y compris l'obligation de porter un masque dans toute la patinoire.

Le certificat et la carte d'identité seront contrôlés à l'entrée et une taxe de CHF 2.- par spectateur de plus de 16 ans sera perçue pour couvrir les frais (toute personne ne pouvant présenter un certificat et une pièce d'identité valables ne sera PAS admise au match).

Directives pour les U17 / U20

Le championnat des catégories U20-Top, U20-A, U17-Top & U17-A est interrompu jusqu'au 27 janvier 2022 inclus. Les matchs amicaux sont possibles en respectant le principe 2G+.

Directives pour les joueurs, spectateurs & officiels de match lors de matchs amicaux :

Toutes les personnes âgées de 16 ans et plus sont soumises à l'obligation d'avoir un certificat COVID selon le principe 2G+, y compris l'obligation générale de porter un masque dans toute la patinoire.

Le certificat et la carte d'identité seront contrôlés à l'entrée et une taxe de CHF 2.- par spectateur de plus de 16 ans sera perçue pour couvrir les frais (toute personne ne pouvant présenter un certificat et une pièce d'identité valables ne sera PAS admise au match).

Düdingen, 21 décembre 2021

au nom du comité du EHC SenSee Future
Thomas Jungo



annexe:

- mesures de la confédération du 17 décembre 2021
- recommandations de Swiss Olympic du 1^{er} septembre 2021

Coronavirus: le Conseil fédéral renforce les mesures

17.12.2021

A partir du 20 décembre dans toute la Suisse:

Application renforcée du certificat à l'intérieur

Culture, loisirs, sport, restaurants, événements

→

2G

ou facultatif

2G+

Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis
(p. ex. discos, piscines, bars, sport intensif, musique à vent)

→

2G+

A l'extérieur: événements de plus de 300 personnes

300+
→

3G

3G
Personnes vaccinées, guéries ou testées

2G
Personnes vaccinées ou guéries

2G+
Personnes vaccinées/guéries dans les 4 derniers mois ou vaccinées/guéries qui présentent un test négatif

Consommation assis

Réunions de famille et entre amis

10

Max. 10 personnes dès 1 personne non vaccinée ou non guérie

30

2G

A l'intérieur: max. 30 personnes (2G)

50

A l'extérieur: max. 50 personnes

Télétravail obligatoire

Si impossible: masque obligatoire dans les locaux partagés

Masque obligatoire au secondaire II

Plusieurs cantons ont fixé des règles plus strictes

Réduire les contacts

Aérer régulièrement

Se faire vacciner

Swiss Olympic recommande la vaccination contre la COVID-19

Spirit
of
Sport

signifie aussi ...



Faites-vous vacciner maintenant !

La vaccination diminue le risque de contracter la COVID-19 et de la transmettre.



Où et quand puis-je me faire vacciner ?

Toutes les informations relatives à la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19 sont disponibles sur le site Internet des différents cantons :
www.ofsp-coronavirus.ch/cantons



Maintien de la vie associative

Toute personne se faisant vacciner contribue au maintien des activités des clubs de sport.



Retour vers plus de normalité

Toute personne se faisant vacciner contribue au maintien des libertés dans le sport.



Plus de sérénité lors des manifestations sportives

Toute personne se faisant vacciner peut participer plus sereinement à des manifestations sportives.



Règles d'hygiène et de conduite

Les mesures de protection de l'OFSP et les plans de protection doivent toujours être respectés.

